
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 13 avril 2017 à 18h30 heures,
À SAVOIE HEXAPOLE

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1 AIX-LES-BAINS	T Dominique DORD	Départ après la 20 ^{ème} délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Départ après la 19 ^{ème} délibération
3 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
4 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
5 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Joaquim TORRES
7 AIX-LES-BAINS	T Aurore MARGAILLAN	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
8 AIX-LES-BAINS	T Christiane MOLLAR	Pouvoir de Nathalie MURGUET
9 AIX-LES-BAINS	T Evelyne FORNER	
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
11 AIX-LES-BAINS	T Corinne CASANOVA	
12 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
13 LA BIOLLE	T Blandine BELLANCA	Arrivée après la 5 ^{ème} délibération
14 LA BIOLLE	T Fabien COUDURIER	Arrivé après la 5 ^{ème} délibération
15 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
16 LE BOURGET DU LAC	T Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Pierre HOCHARD
17 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	
18 BRISON SAINT INNOCENT	T Florence DUNOYER	
19 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Nicole FALCETTA	
20 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
21 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23 ENTRELACS	T Bernard MARIN	
24 ENTRELACS	T Claude GIROUD	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGES	
26 ENTRELACS	T Christophe DERIPPE	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
27 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir d'Henri GARNIER
28 GRESY-SUR-AIX	T Robert CLERC	Pouvoir de Colette GILLET
29 GRESY-SUR-AIX	T Didier FRANÇOIS	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30 MERY	T Eudes BOUVIER	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
31 MERY	T Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 2 ^{ème} délibération
32 MOTZ	T Olivier BERTHET	Arrivé après la 2 ^{ème} délibération
33 MOUXY	T Nicolas MARC	
34 ONTEX	S Nadine BELAOUS	
35 PUGNY-CHATENOD	T Jean-Guy MASSONNAT	
36 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
37 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
38 SAINT OURS	T Christian REBELLE	
39 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Sylvie L'HEVEDER	
40 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S Jean-Marc JOURDAN	
41 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
42 TRESSERVE	T Annie MOULIN	
43 TRESSERVE	T Eric COURSON	Arrivé après la 16 ^{ème} délibération
44 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
45 VIONS	S Catherine TRANCHINO	
46 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
47 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
48 VOGLANS	T Yves MERCIER	
49 VOGLANS	T Martine BERNON	

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

26 communes présentes

Absents excusés :

Denise de MARCH
Isabelle MOREAUX-JOUANNET

SERRIERES EN CHAUTAGNE
AIX-LES-BAINS

Autres présents non votants :

Marc MORAND
Daniel de MEDTS
Frédéric GIMOND
Martine REVOL
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Quentin CLERC
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Pugny-Chatenod
Saint Offenge
Directeur Général Adjoint des Services
Chargée de mission Communication
Directeur du pôle développement
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable du service Urbanisme/Habitat/Foncier
Responsable du service Tourisme
Responsable juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 avril 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 177 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (39 titulaires et 3 suppléants), et 53 votants.

ASSAINISSEMENT

Adhésion et représentation de Grand Lac à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

Monsieur le Président rappelle que la CALB était adhérente à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), association spécialisées dans les services publics locaux (notamment assainissement et eau).

La FNCCR accompagne ses adhérents dans l'organisation technique, administrative et financière des services publics locaux en réseau et des activités qui leur sont liées (cartographie numérique et gestion des données, mise en commun de moyens, groupements de commande...). La FNCCR assure également une veille législative, juridique et techno-économique et élabore des modèles de documents et de guides thématiques au service des collectivités. Pour information, le montant de la cotisation FNCCR en 2016 s'élevait à 1 942.81 € TTC.

Monsieur le Président propose que Grand Lac adhère à nouveau à cette association.

Il est proposé de désigner M. Robert Aguetz pour représenter Grand Lac auprès de la FNCCR.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'adhésion de Grand Lac à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à cette adhésion,
- APPROUVE la désignation de M. Robert Aguetz pour représenter Grand Lac auprès de cette association.

Aix-les-Bains, le 13 avril 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 47
- Votants : 58
- Pour : 58
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Adhésion et représentation de Grand Lac à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

Date de transmission de l'acte : 18/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 18/04/2017

Numéro de l'acte : d1818 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170413-d1818-DE

Date de décision : 13/04/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. Représentants des EPCI

